



Les 3^e se font avocats des droits humains

Hier, la salle de l'ancien tribunal, au MAHB, a accueilli des élèves de 3^e du collège Letot. Tous ont plaidé pour les droits humains.

Reportage

Hier jeudi, la deuxième session des traditionnels concours de plaidoirie du collège Charles-Letot s'est déroulée dans l'enceinte du Musée d'art et d'histoire Baron Gérard (MABH), sous les bois de l'ancien tribunal – et le regard imposant du buste de Marianne.

Au total, les élèves de 3^e D, seuls ou en groupe, ont clamé seize textes, dénonçant des atteintes aux droits humains aussi divers que la répression des manifestations en Iran, le harcèlement scolaire ou les discriminations dans l'immobilier...

Accès au logement

« Vous vous appelez Jean Durand, vous attendez une semaine pour trouver un logement. Vous vous appelez Mohamed Abdoul, vous attendez un an, puis deux », dénoncent ainsi Andréa Arrieu et Maxence Petit avant de révéler un chiffre ahurissant, résultat d'une étude menée par SOS racisme : **« Une agence immobilière sur deux se rend coupable de discrimination. »**

Les élèves défilent devant leurs professeurs et camarades, plus ou moins à l'aise dans ce difficile exercice oral. Un instant, le fil des plaidoiries est interrompu par une visite guidée du MAHB. Le petit groupe de touristes se rend dans l'ancienne salle de délibération.

« C'est dans la même salle que va délibérer le jury des plaidoiries de 3^e D, note, tout sourire, Séverine Grihault-Catherine, professeure de français, qui organise ce concours depuis dix ans. L'endroit retrouve sa vocation ! »

À l'issue des prestations, trois prix seront remis : le grand prix de plaidoirie, « **celui qui a le plus touché et ému le jury** », le prix de l'éloquence « **qui récompense la mise en voix** » et le prix des droits de l'Homme, « **remis par Amnesty International** ».

Un exercice grandeur nature qui, chaque année, demande aux élèves de s'armer de courage et de se frotter à l'expression écrite, puis orale... en public et dans un cadre pour le moins solennel. Une gageure !

Gaëlle LE ROUX.



Ces trois adolescents, collégiens à Letot, se sont attaqués à un sujet d'une actualité brûlante : la déportation d'enfants ukrainiens en Russie. Ouest-France